

QUESTION ORALE H-0178/04
pour l'heure des questions de la période de session d'avril 2004
posée conformément à l'article 43 du règlement
par Lone Dybkjær
à la Commission

Objet: Absence de liberté de la presse en Russie

Le Président nouvellement réélu de la Russie, Vladimir Poutine, a déclaré juste après les élections qu'il allait prendre toutes les mesures requises pour assurer la liberté des médias.

Est-ce que, notamment sur la base de cette déclaration, la Commission compte renforcer son action en vue d'assurer la liberté de la presse dans tous les contacts, entre autres l'entrée de journalistes étrangers en Russie?

Quelles sont, d'après la Commission, les possibilités qu'un changement intervienne?

Dépôt: 17.03.2004
da